


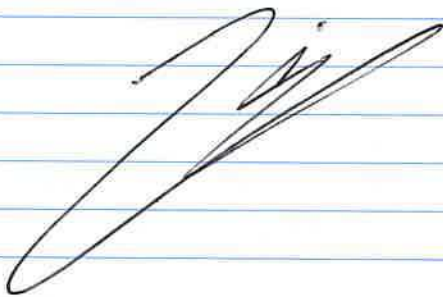
PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾ ZANIN Sébastien et Louis exploitants
requêtes sur la commune de St Amant, Sébastien étant membre
du conseil municipal :

Nous soussignés ZANIN Sébastien et ZANIN Loïc le 14/06/18
représentant de la commune de ST AMANT s'opposant au
tracé des trames Bleu et vertes nous déposant une
lettre signée de la commune et des exploitants pour
le refus de cela ci.

Nous ne pouvons pas avoir répondu à cette
enquête car la commune n'a rien reçu à ce jour.
Nous demandons à recevoir une carte visible digne
de ce nom et que des personnes se déplacent sur
le terrain pour constater et nous expliquer.
Une carte et une lettre de la Maire sont remises en
pièce jointe si dessous et signés par le maire et les
exploitants de la commune.



P. J. lettre
1/1/18



CAUTION Régis, Rioc J Claude Gagea Pa
Sève. Avons constaté des anomalies de
disposition de trames vertes et d'écolement
des axes sur la commune collinaire de St Sauveur.
Nous amènerons ultérieurement un dossier
avec tous les détails nécessaires.

14/06/2018



⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

Mairie de SAINT AMANS

le 12 juin 2018

8 rue de la Mairie

11270 SAINT AMANS

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous commune de SAINT AMANS, secteur de la Piège, vous prions de noter que notre commune est dans NATURA 2000, de plus en carte communale, non concerné par une PLU, ni RNU.


9 exploitations d'agriculteurs et éleveurs, occupent l'essentiel des surfaces.

A ce jour, et au vu du peu de lisibilité de la carte des corridors des trames vertes et bleues, l'ensemble des acteurs économiques de SAINT AMANS se refuse à ce schéma. En effet sensibles au passage des animaux déjà existants, et bien installés, la nature de ces espèces nous indique bien qu'il n'ait nul besoin de fléchage ou de corridors qu'ils n'utiliseront jamais.

La situation des agriculteurs est déjà bien difficile et il n'est pas permis de les pénaliser d'avantage.

Veillez trouver ci-dessous les signatures de nos agriculteurs et éleveurs

Recevez, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes meilleures salutations.





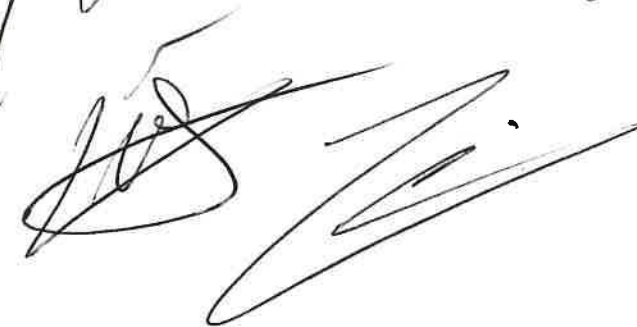
Le Maire,









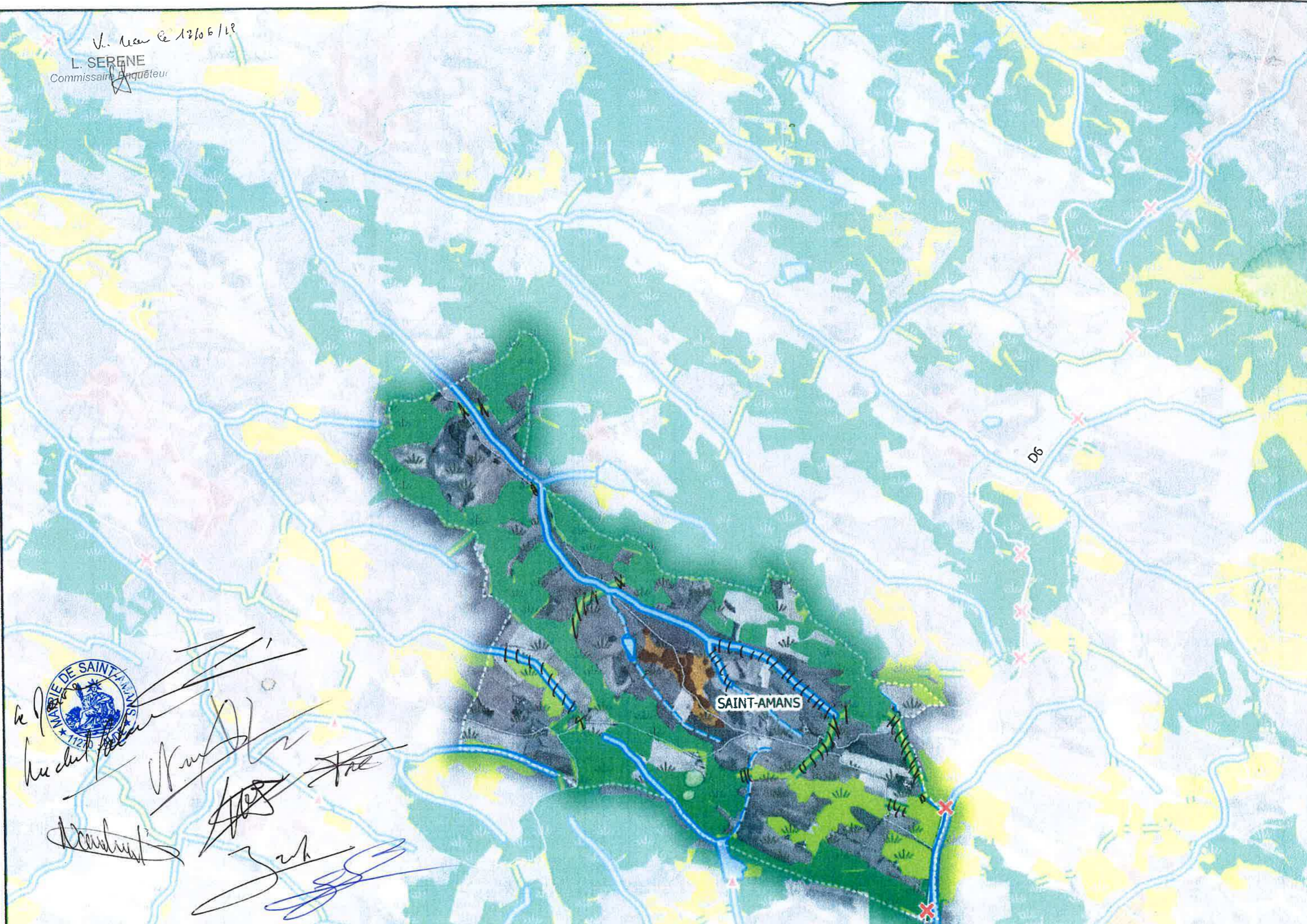


Reçu le 13/06/18

L. SERENE
Enquêteur

ais
tifs
ité
17
re
ns

V. Nour Ce 12606/12
L. SERENE
Commissaire Enquêteur



Mairie de Saint-Amans
11200
Le chef de bureau
Maire
Adjoint
Secrétaire



SAINT-AMANS